

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 110 (2007)

Artikel: Discussion autour des coffres
Autor: Chambon, Philippe / Vaquer, Jean / Duday, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835955>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Discussion autour des coffres

Le débat sur les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental a été l'occasion d'échanges sur les cistes de Chamblaines et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental. Les participants ont discuté de l'interprétation des pratiques funéraires et des significations culturelles et symboliques des cistes de Chamblaines et des coffres. Ils ont également abordé les questions de l'origine et de l'évolution des pratiques funéraires et les implications pour la compréhension de la culture néolithique.

Durant les deux jours de la réunion, toutes les périodes de discussion après les exposés ont été enregistrées en vue de leur retranscription. Nous proposons dans cette section l'ensemble des remarques des différents interlocuteurs regroupées par thème et dans l'ordre logique des débats. Par souci de clarté, nous avons ajouté des titres afin de mieux sérier les idées évoquées.

D'un thème à l'autre, les remarques des participants se font de moins en moins nombreuses, n'y voyez pas un quelconque désintérêt ou une fatigue progressive, mais la simple expression des retards accumulés au cours de la dernière journée. Les derniers échanges ont dû être écourtés et la discussion générale n'a pas pu avoir lieu.



Les cistes de Chamblaines et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental. Actes du colloque de Lausanne, 12-13 mai 2006, P. Moinat et P. Chambon dir., 2007, Cahiers d'archéologie romande 110, Lausanne, et Mémoires de la Société préhistorique française XLIII, Paris.

1. Espagne et Sud de la France

Pyrénées, les types architecturaux et les accès au coffre



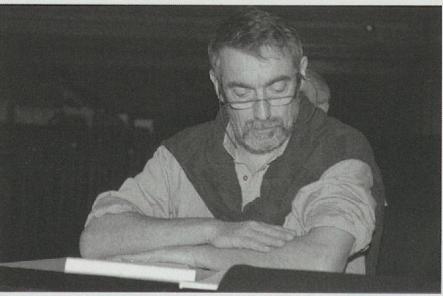
Philippe Chambon

Philippe Chambon – Si je résume la position de Jean Vaquer, il distingue deux systèmes différents dans les Pyrénées – un système de tombes en coffres avec ou sans tumulus, dont l'accès est sommital, comme Caramany (Pyrénées-Orientales) ; et un autre comprenant des coffres avec accès frontal. Ces deux ensembles fonctionneraient indépendamment et auraient leur propre filiation depuis les phases les plus anciennes jusqu'à des phases relativement récentes, notamment pour les sépultures à accès frontal. Est-ce bien cela ?



M. Jean Vaquer

Jean Vaquer – Tout dépend de la chronologie. J'aurais tendance à placer Caramany et Najac (Siran, Hérault) exactement dans la même même étape. À Caramany, les coffres enterrés ont bien un accès par le haut avec une condamnation. Les ossements sont mal conservés, cependant je ne pense pas que ces coffres enterrés soient destinés à des utilisations multiples. Les grands coffres aériens ne contiennent pas beaucoup d'os non plus et ils ont connu des réutilisations au Néolithique final et à l'âge du Bronze – ce qui montre bien d'ailleurs que ces monuments fonctionnaient un peu comme des dolmens puisqu'ils sont restés visibles très longtemps. Sur le plan des accès, je ne peux pas affirmer que les grands tumulus de Caramany n'avaient pas un accès frontal. Les couvertures ne sont pas conservées, et faute de restes osseux, caractériser le fonctionnement des tombes est impossible. Toutefois les deux types, avec tumulus clairement démontré et fosse avec entrée frontale, c'est-à-dire le type qui nous rappelle le Solsonien, existent à mon sens dans un créneau comparable à celui de Tavertet, c'est-à-dire au Montbolo final – Chasséen ancien, que je situe entre 4300 et 4000 av. J.-C., pour la phase chasséenne décorée. Je me fonde, pour la chronologie, sur Giribaldi, où cet horizon dérive de celui des Vases à Bouches Carrées phase moyenne Rivoli-Chiozza, donc postérieur à la phase moyenne des Bouches Carrées.



Henri Duday

Henri Duday – Dans les petits coffres enterrés du Camp del Ginèbre à Caramany, malgré la très mauvaise conservation des os, on a retrouvé des capsules d'email dentaire en connexion anatomique entre l'arcade supérieure et l'arcade inférieure. Cela nous a tout de même permis de déterminer l'âge au décès et il est clair que les coffres ont une dimension proportionnelle à la taille de l'individu : un périnatal et des enfants d'âges différents. Ce sont des structures qui ne sont pas destinées à être rouvertes et qui ne le sont pas. Pour les coffres des trois grands tumulus, un est réduit à une portion du tumulus et le coffre manque, mais pour les deux autres nous n'avons pas d'indice d'entrée latérale. Comme le dit Jean Vaquer, ces coffres ont subi des perturbations très tardives, notamment à l'âge du Bronze pour un ; cependant, et malgré la recherche spécifique des indices de couloir, d'accès latéral, rien ne permet d'argumenter en ce sens.

Dernier point, la diversité des pratiques : il existe donc des inhumations et des crémations, et notamment une crémation primaire. Dans une tombe qui se présente exactement, en morphologie extérieure, comme un coffre enterré, avec le cercle de gros galets dressés, l'empierrement au centre, une femme couchée sur le côté a été brûlée *in situ*. Le cercle qui comprend cette crémation primaire est juxtaposé à un second comprenant cette fois un caisson. Enfin, le site a aussi livré des dépôts secondaires à crémation, c'est-à-dire des os brûlés dans un contenant probablement organique et recouverts par une assiette retournée.

Rapport entre les coffres et les autres types de sépultures de part et d'autre des Pyrénées

Miquel Molist – Nous sommes peut-être un peu trop fixé sur Caramany et Tavertet. Si on considère ces grands sites comme la norme, on fait probablement fausse route. Pour

la région de Solsona par exemple, les sépultures à tumulus au-dessus du sol ne représentent que 2 % ou %, tandis que les sépultures plus simples, par exemple les chambres enterrées, atteignent 43 %, et les chambres avec accès latéral en marge, 14 %. Il faudra trouver une explication logique, historique ou idéologique, pour traduire ce que représentent ces grands monuments de Tavertet ou Caramany. Si on laisse de côté ces gisements, nous avons l'impression que les populations agropastorales de ces régions ont des pratiques sépulcrales très diversifiées, et nous avions proposé, dans un article de 1986, de voir une forme d'unité dans les gestes funéraires. Malheureusement Caramany, avec les incinérations, s'inscrit contre cette hypothèse.

Philippe Chambon – De part et d'autre des Pyrénées, dans quelle mesure peut-on être sûr que la concentration de sépultures correspond à la réalité néolithique, ou bien peut-on penser que les gisements comportaient et comportent encore plus de sépultures que ce que nous montrent les plans, notamment pour les fouilles un peu anciennes ?

Jean Vaquer – À Caramany, il y a une vingtaine de sépultures, plus d'autres qui ont probablement disparu à cause de l'érosion, très forte dans certaines zones. Alain Vignaud envisage une durée assez longue. Je ne suis pas d'accord sur ce point : à mon sens il s'agit d'un ensemble funéraire qui a fonctionné sur une durée assez courte, avec des violations ultérieures. Fixer la durée réelle est très difficile. Les fouilles n'ont concerné que les coffres qui se voyaient. Le cas de Bordasse (Conilhac-de-la-Montagne, Aude) est intéressant avec ses neuf tombes individualisées : la nécropole est située sur un bord de plateau, et l'érosion a dégagé les coffres. Enfin, je ne pense pas qu'il y ait dans notre région des nécropoles de type Chamblandes avec un très grand nombre de tombes en coffre. L'impression est que ces coffres-là, dans le Chasséen, qu'ils soient sous tumulus ou en fosse avec accès frontal, ou marqués par un menhir, ne représentent qu'une très petite partie des tombes. Elles correspondent potentiellement à des personnages importants, vu les mobiliers qu'on trouve dedans, plus ostensibles que ceux mis au jour dans les tombes d'habitat. Pour le Chasséen, ce qui est sûr, c'est qu'on a beaucoup de morts au sein des habitats : en silos, en fossés, dans des puits, et surtout des os isolés partout. Les os isolés peuvent correspondre à des individus sans sépulture ou à des sépultures aériennes qui ont fini un jour ou l'autre rejetées dans un fossé. Par rapport à la durée du phénomène chasséen, aux grands habitats reconnus, il est certain qu'on a un déficit de tombes. Cela paraît évident par rapport au Bronze final, par exemple, au cours duquel on peut établir aisément une relation entre habitats et petites nécropoles.

Miquel Molist – En Catalogne, il y a deux modèles. D'un côté se trouvent les grands sites, les nécropoles de sépultures en fosses, qui comprennent quarante ou cinquante sépultures, jusqu'à plus de cent vingt comme à la Bòbila Madurell (Sant Quirze del Vallès, Vallès Occidental). D'un autre côté, plus près du monde pyrénéen, dans le Solsonès, l'Osuna ou l'Empordà, le modèle qui ressort des fouilles, c'est plutôt celui de petits ensembles de six à neuf sépultures, voire dix sépultures : à Tavertet on en compte sept, je crois que c'est huit ou neuf aussi à el Llord (Castellar de la Ribera, Solsonès), et il y en avait à nouveau sept ou huit sur le site d'Andorra, la Feixa del Moro (Juberri). Est-ce représentatif de la communauté vivante ? Je suis partagé. Je crois que oui, dans une certaine mesure, à el Llord ; résitués dans le contexte montagnard, je pense que les gisements solsoniens, comme Bordasse côté français, peuvent être représentatifs de la communauté. Par contre, Tavertet et Caramany sont des nécropoles particulières. Dans le Vallès, je pense que les durées sont plus longues.

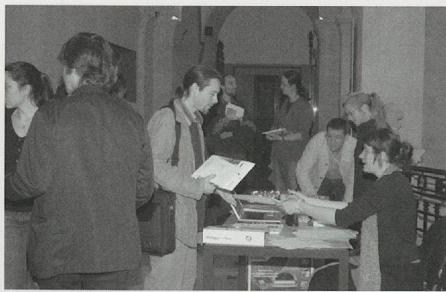
Gilles Loison – j'aurais voulu revenir sur la question de l'accès à la tombe, donc à la chambre funéraire. Il existe de manière évidente deux modalités : l'accès latéral et l'accès supérieur. Par exemple dans le site du Crès, où l'on a ces cavités latérales, on a dans une phase ancienne du Chasséen des tombes avec accès latéral. Et je pense que cette question-là est importante à traiter, pas seulement dans le cadre des coffres.



M. Miquel Molist



Gilles Loison et Pierre-Arnaud de Labriffe



Arianne Winiger et Elena Burri à l'accueil

Coffres en dalles et matière première

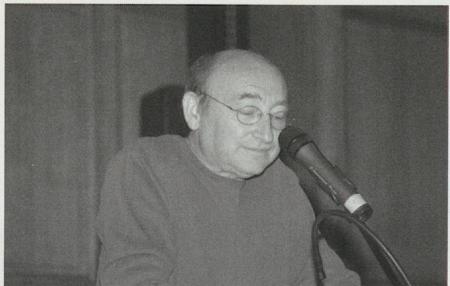
Pierre-Arnaud de Labriffe – Pour revenir sur ce qui vient d'être évoqué, c'est-à-dire l'opposition entre les établissements montagnards et ceux de la plaine, la situation du Bronze ancien propose un éclairage différent : dans les plaines languedociennes, on connaît quelques exemples de coffres. La disponibilité des matériaux pour ériger des coffres n'est donc pas un critère absolu pour justifier l'absence de coffre.

Philippe Chambon – Envisageons un moment de renverser la problématique quant à la disponibilité du matériau. Pourquoi ne pas envisager quelquefois l'hypothèse inverse, à savoir que les néolithiques aient utilisé des dalles, pour les coffres, en l'absence de bois ? Cependant, lorsque vous dite qu'il n'y a pas de coffre dans la plaine, cela signifie-t-il qu'il n'existe pas de coffre ou qu'il n'existe pas de coffre en pierres ?

Gilles Loison – Au Crès (Béziers, Hérault), il n'y a pas de coffres en matière périssable, mais dans les fouilles anciennes il est très possible qu'on n'ait pas repéré les indices allant dans ce sens. Notre communication sur Pontcharaud (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme) évoque ce problème-là puisque, lors de la fouille, nous n'avons pas identifié ces structures. C'est donc aussi un problème méthodologique [NdE : communication non publiée].

Horizon chronologique et diversité culturelle

Philippe Chambon – L'homogénéité de l'horizon chronologique Chasséen-Cortaillod-Lagozza-Sepulcros de fosa est souvent soulignée. Que pense Alain Beeching de l'homogénéité culturelle ou de la diversité culturelle avant cet horizon. L'hétérogénéité de tous ces groupes est-elle plus marquée que dans l'horizon suivant ? Dans un registre différent, comment interpréter les chevauchements entre les groupes, comme celui entre le Montbolo et le Chasséen ancien/Préchasséen : est-ce une réalité historique ou un problème documentaire ?



Alain Beeching

Alain Beeching – Les « biseaux » du tableau chronologique ne correspondent pas simplement à une indécision. Disons que ça peut être deux choses : une indécision sur la date exacte de début et de fin (souvent le début). Mais il faut admettre que, dans une région donnée, plusieurs entités culturelles peuvent parfois se chevaucher. Ces phénomènes sont difficiles à établir ; ainsi on sait qu'il existe une relation entre le Saint-Uze et le Chasséen, mais si on ne peut plus éluder cette relation, il est bien difficile de dépasser ce simple constat.

L'homogénéité de ce qu'on appelle des cultures archéologiques, par exemple le Chasséen, on le sait bien, est douteuse. Bien souvent, on confond l'entité culturelle dans sa dénomination, un archéotype de production par exemple, avec son extension chronologique et sa position géographique. La question a largement été posée sur le Chasséen décoré, placé ancien à une certaine époque, et qui continue à avoir une certaine réalité dans ce sens-là... mais pas dans toutes les régions de la même manière : il n'existe pas partout, et il peut être plus récent selon les régions.

Les grandes entités comme le Cortaillod, le Chasséen, etc., ont un sens, mais quand on change de régions on rencontre des entités culturelles qui chevauchent les définitions à partir desquelles on a établi ces nomenclatures. Je continue à les mentionner là parce qu'on est bien en peine de s'en passer si on veut avoir une vue générale. D'une part, tout le monde fait ce genre de tableau, pour se repérer ; d'autre part, il n'y en a jamais dans les manuels, parce que personne ne veut prendre le risque de fixer les limites et d'attirer des contestations. Il faudrait évidemment le revoir complètement.

Alain Gallay – J'aimerais répondre à Alain Beeching concernant ces problèmes de faciès culturels. Je crois qu'il faut faire extrêmement attention. Je pense que tant qu'on essaiera d'établir des distinctions de type L et T, c'est-à-dire espace et temps, sans les relier à des interprétations de type fonctionnel, on ne débouchera sur rien. Donc il faut absolument,

à partir du moment où on commence à établir des classifications sur la base de la céramique, puisqu'on fait surtout cela sur la céramique pour le Néolithique, il faut mettre à ces subdivisions une interprétation de type fonctionnel, en termes de peuplement, de diffusion commerciale, d'échange, ou autre... n'importe quoi, mais une interprétation fonctionnelle. On a commencé à le faire quand on prend par exemple l'intervention du Cordé, des caractéristiques stylistiques Cordé sur le lac de Neuchâtel. Pierre Pétrequin, dans l'Ain, quand il parle des interrelations entre le Cortaillod et le Néolithique Moyen Bourguignon, pose des interprétations fonctionnelles en termes de peuplement. Il faut arrêter de faire des subdivisions qui n'ont pas ce volet de type interprétation fonctionnelle, qui peut varier en termes de peuplement, en termes de fonctionnalité économique, etc.

Alain Beeching – Un tel schéma permet de se repérer et de se mettre d'accord sur un minimum de repères : ce n'est que de la chronologie. Les entités figurées sont celles communément admises. Je viens de tenter d'expliquer qu'il n'était pas figé, bien au contraire : il existe des variations dans l'espace et dans le temps et l'interprétation d'une même entité diffère selon les régions.

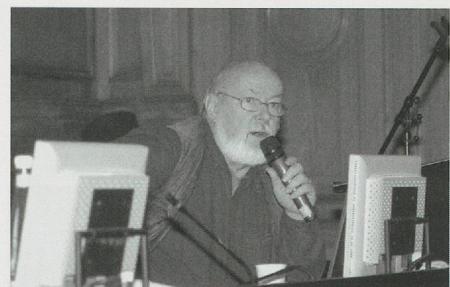
Relation entre les habitats et les sépultures en Corse

Christian Jeunesse – En Corse, on a vu une situation extrêmement originale, d'imbrication entre l'habitat et le funéraire. Quels sont les indices qui vous ont conduits à supposer que vous aviez affaire éventuellement à des habitations ?

Christophe Gilabert – Lorsque nous sommes arrivés sur le site, vu la proximité architecturale et géographique des architectures, on a plutôt penché pour une interprétation funéraire, type « aires cultuelles ». La fouille a, au contraire, révélé beaucoup d'indices nous orientant vers des productions domestiques. Au niveau du mobilier, nous avons une céramique domestique, de la vaisselle commune. Les nombreux éléments lithiques, notamment en quartz, relèvent de productions opportunistes, et ressemblent beaucoup à ce qu'on recueille sur des habitats proches. Sur le plan architectural, nous avons trouvé l'an dernier des trous et des calages de poteaux qui nous orientent vers des parois et donc à des aménagements de type habitat. Dans certaines parties de l'habitat, au-dessus d'un radier qui constitue le fondement de toutes ces structures rectangulaires et qui semble vraiment constituer un sol, nous avons mis au jour des éléments en argile qui pourraient correspondre à des éléments d'architecture en terre fondue ; Julia Wattez est actuellement en train de les analyser. Voilà les éléments qui nous poussent vers une interprétation strictement domestique, sachant qu'il y a environ trente structures de ce type. Elles sont très homogènes avec des dallages parfois extrêmement soignés. On ne peut pas être certain que la totalité soit des habitats. Nous aurions alors affaire à un village très important, ce qui semble en contradiction avec les premières approches environnementales sur les potentialités de la zone.

Christian Jeunesse – L'idée est-elle qu'il y a des sépultures dans l'habitat ou des sépultures dans l'habitation, ou alors une stratigraphie, une succession, avec d'abord un habitat et ensuite une utilisation funéraire, ou l'inverse ?

Christophe Gilabert – Il n'y a aucune sépulture associée à l'habitat mais une exclusion des zones. Elles sont extrêmement proches, mais dans une même zone on ne note pas de succession habitat supposé et funéraire.



Alain Gallay



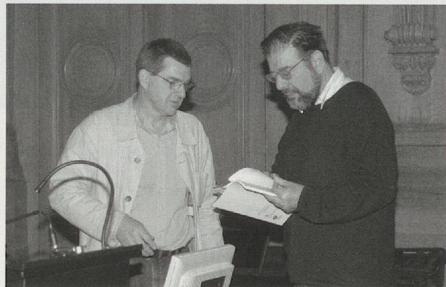
Christian Jeunesse



Franck Leandri

2. Nord de la France, Alsace et sud de l'Allemagne

Tombes en alcôve : architecture, chronologie, vocabulaire et grammaire...



Patrick Moinat et Gilbert Kaenel

Patrick Moinat – Les tombes en alcôve de Gurgé sont creusées dans quel type de sédiment ? Comment ces structures peuvent-elles être aménagées dans des sables ou des sédiments relativement fins ? Pourquoi est-ce que ces niches ne s'effondrent-elles pas ?

Stéphane Rottier – Nous sommes vraiment dans du gravier et du sable. On constate bien des effondrements mais l'architecture tient suffisamment longtemps pour déposer le cadavre dans l'espace qui lui est destiné. On a effectivement l'impression que les parois ne devraient pas tenir longtemps, toutefois les premières fosses fouillées ont été couvertes avec des tôles il y a maintenant trois ans (afin de prendre des vues aériennes à l'issue de la fouille), et les parois sont encore verticales. Pour les cas de surplomb on va procéder à des expérimentations, en recréant une fosse en alcôve et en observant son évolution.

Pierre-Arnaud de Labriffe – Est-ce que ces fosses ne sont pas exactement les mêmes que celles qu'on rencontre au Néolithique ancien rubané et ne peut-on pas s'interroger sur la durée d'occupation, d'utilisation de ce cimetière ? Ces structures à niche sont-elles obligatoirement néolithique moyen, pour ne pas parler de Chasséen ?

Stéphane Rottier – la chronologie ne repose pas sur le mobilier, insuffisant pour placer ces tombes dans une culture plutôt qu'une autre. Une datation ^{14}C a été faite sur l'une d'entre elles. Les mesures seront multipliées dans les années à venir mais ce premier résultat indique 4300-4100 av. J.-C., ce qui ne nous place pas parmi les plus anciennes tombes du site. Par ailleurs, dans le Rubané, mais Corinne Thevenet pourrait en parler mieux que moi, on observe une systématisation de la situation de l'alcôve par rapport au creusement qu'on ne retrouve pas ici. L'air de famille avec les sépultures rubanées est évident, mais certains critères les en différencient.



Stéphane Rottier

Pierre-Arnaud de Labriffe – Connaît-on aussi au Villeneuve-Saint-Germain des sépultures comme celles-là ?

Corinne Thevenet – Comme le disait Stéphane Rottier, à Gurgé la position de la niche et de la banquette est bien plus variable que dans le Rubané. Le vocabulaire architectural est identique, mais la grammaire change. Ces tombes sont très fréquentes dans le Rubané tant dans la vallée de l'Aisne, que dans la vallée de la Marne, en Bassée, en Lorraine et visiblement aussi à Colombelles (Calvados), le site Rubané de Normandie... dans l'Yonne aussi. Au sein du Villeneuve-Saint-Germain, une fouille récente a révélé une tombe de ce type, mais la datation n'est pas très assurée. Il s'agirait alors de la première reconnue dans un tel contexte.

Identité culturelle et coffre en bois



Corinne Thevenet

Alain Beeching – Quand on place des événements autour de 4200-4000 av. J.-C. dans le sud de l'Yonne on est bien obligé de se poser la question de l'identité des gens présents dans la région à cette époque-là, que ce soit à Gurgé ou à Monéteau. On peut éviter pudiquement de prononcer le mot de Chasséen, on peut parler en dates radiocarbone... mais quelle idée vous faites-vous de ces populations ?

Philippe Chambon – Nous avons lancé un projet sur une petite portion de la vallée de l'Yonne, 10 km de long en aval d'Auxerre, dans laquelle six gisements ont livré plus de deux cents sépultures pour la seconde moitié du V^e millénaire, grossièrement. Le problème est que nous n'avons pas beaucoup de matériel pour accrocher ces tombes à des

entités culturelles. On sait qu'il y a du Chasséen. À Monéteau, pour faire simple, nous disons Chasséen, mais c'est sûrement plus complexe que ça. Katia Meunier a mis en évidence des éléments céramiques que l'on trouve à Pontcharaud, donc peut-être préchasséen au sens auvergnat. D'autres éléments sont assurément non chasséens, sans qu'on puisse pour autant les qualifier. Si on se fie uniquement à la céramique tout est d'obédience chasséenne, mais à Monéteau il y a plusieurs types de sépultures, et un seul livre du matériel chasséen. Le reste est un peu indistinct. Enfin, on est dans une zone de contact, à la limite sud-est du Cerny, et pour l'instant nous ne savons pas ce qu'il y a au-delà.

Alain Beeching – C'est bien ce que je voulais que tu dises. Dans les zones de contact il y a forcément des interactions ; il est étonnant que l'on n'ait pas encore identifié les éléments non chasséens dans cette zone.

Philippe Chambon – Il existe un autre élément. À Gurgy, tous les sujets sont en position fléchie sur le côté gauche, sauf dans des cas de tombes à niche, où il peut y avoir des sujets en position fléchie sur le côté droit ou bien dans le cas de sujets inclus dans le remplissage d'autres sépultures. Et dans ce cas-là, si j'ai bonne mémoire, les tombes à banquette pourraient éventuellement être exclues de cette tradition. Cette impression est-elle conforme aux faits ?

Stéphane Rottier – Effectivement les individus qui ne sont pas fléchis vers la gauche se retrouvent principalement dans les tombes à niches et les sépultures reuses dans le remplissage d'autres tombes. Ce ne sont pas des sépultures incluses dans les remplissages, mais bien des sépultures reuses, donc plus récentes. Au sein des quatre-vingt tombes fouillées jusqu'à présent, sept ou huit individus n'ont pas les membres inférieurs fléchis vers la gauche.

Philippe Chambon – Si l'on prend en compte la tombe de Sublaines, qui, bien que très érodée, semble appartenir à cette « famille », on assiste à une multiplication de ces tombes à surcreusement latéral, hors des contextes où elles ont été reconnues initialement, à savoir d'abord les *Sepulcros de fosa* puis le Rubané.

Stéphane Rottier – Le terme de tombes à banquette me gêne un peu, notamment à Gurgy, puisqu'on n'a pas toujours une banquette effective, et par rapport aux tombes rubanées dont on parlait précédemment, quand cette banquette existe elle ne comprend aucun dépôt.

Philippe Chambon – En ce qui concerne l'ouest de la France, le problème majeur consiste à identifier comment ces architectures s'intègrent ou ne s'intègrent pas à cette discussion. Peut-être faut-il repartir de la structure centrale, et définir strictement son architecture. Cette définition permettrait de pousser la confrontation avec les autres architectures en coffres, je pense notamment aux dimensions et aux choix des supports.

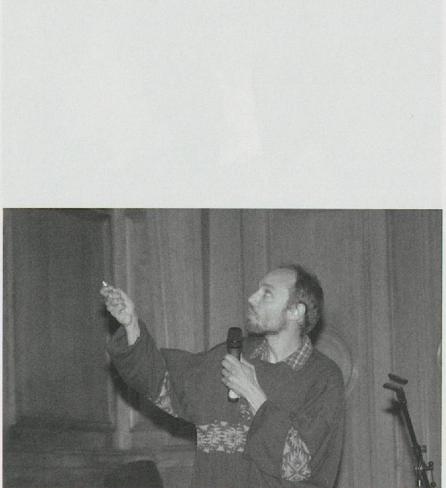
Ludovic Soler – Une des choses est évidemment la grande diversité de construction ; et tout semble tourner autour de 4500 av. J.-C. Mais ça demande à être approfondi, je suis bien d'accord.

Ciste ou coffre, Chamblandes ou pas Chamblandes ?

Philippe Chambon – J'adhère à la délimitation du phénomène coffre tel que l'a proposé Christian Jeunesse, mais je ferais quand même un *distinguo* entre coffre et coffre Chamblandes. Tant dans les Pyrénées qu'en Catalogne, il existe bien des coffres, mais les données les plus récentes pour ces deux régions permettent désormais de rejeter l'appellation Chamblandes. Ce sont bien des choses qui sont différentes. Inversement, et c'est ce que j'ai tenté de démontrer, il est beaucoup plus difficile d'exclure les sépultures de France moyenne du phénomène Chamblandes. Il faut que ce terme ajoute du sens à celui de



Denis Weidmann au premier rang dans l'auditoire



Ludovic Soler

coffre : si un coffre Chamblandes est seulement un coffre, l'appellation n'a plus aucun intérêt. Je distingue deux niveaux : les coffres unifient déjà tout un territoire, au sein duquel s'exprime différentes pratiques, dont les Chamblandes.

Patrick Moinat – Pour moi, le Chamblandes c'est d'abord un coffre en dalle. La question de savoir si on peut le substituer au bois ne se pose même pas. Je fais appel finalement à un sentiment humain, qui est de dire « je vais me faire enterrer selon des pratiques funéraires qui sont celles d'un lieu », et je pense que même si on est dans un lieu où il y a de la pierre, où il est facile de faire des coffres, ce n'est pas une question de choix de matière, mais un vrai choix culturel.

Christian Jeunesse – Je voulais rebondir sur l'intervention de Philippe Chambon. J'ai été frappé par la dimension des coffres pour la zone du Languedoc oriental, la zone pyrénéenne et la zone qui est au-delà des Pyrénées. Effectivement, il y a des choses qui sont plus grandes que ce qu'on trouve habituellement dans les contextes dits Chamblandes ; on l'a vu notamment pour Najac, Jean Vaquer a bien insisté là-dessus. Il semble se dessiner une aire avec des coffres plus importants. Enfin, à propos de ce choix de se faire enterrer avec de la pierre, le cas de Beaurieux me semble intéressant, puisqu'il ne s'agit pas d'une région où on trouve des grosses pierres : à quelle distance est-on allé chercher les pierres ?

Corinne Thevenet – Je suis désolée, je ne peux pas exactement répondre à cette question en termes de distance, mais ce module de pierres n'a rien d'exceptionnel non plus. *A priori* c'est vraiment de la matière première locale.

Guy Richard – Je voudrais demander à Philippe Chambon ce qu'il pense des coffres de la nécropole d'Auneau en Eure-et-Loir.

Philippe Chambon – Il y a bien des coffres en pierres à Auneau. On retrouve aussi la position sur le côté gauche. On peut être dans cette ambiance. Les coffres sont des petites constructions agencées sommairement. Est-ce la structure réelle ou bien y a-t-il une construction en bois à l'intérieur des pierres ?

Cercueils et contenants périssables



Jean Leclerc et Philippe Chambon

Jean Leclerc – Eric Boës nous a présenté des beaux cercueils : ce n'est pas souvent qu'ils sont aussi bien marqués par une différence sédimentaire. Le problème tient à la façon d'éliminer l'hypothèse cercueil, dans les autres cas, en relevant l'altitude de la base des os pour voir si elle est régulière ou pas. C'est une idée séduisante : dans une vie antérieure on faisait ça sur les sols paléolithiques pour chercher ce qu'on voulait appeler, par analogie avec l'effet de paroi, un effet de sol. Je ne suis pas sûr qu'elle soit taphonomiquement correcte, parce que le cercueil est une structure provisoire, et s'il arrive sur un sol plan, pas de problème, les os descendront régulièrement de deux ou trois centimètres lors de sa destruction. S'il arrive sur un sol avec des trous et des bosses, il n'y a pas de raison que ces trous et ces bosses se comblient pendant le temps qu'il faut pour que le cercueil se décompose, donc autrement dit cercueil ou pas cercueil, avec la décomposition du corps et des planches les os descendront dans les trous. Les fossoyeurs néolithiques ne faisaient pas de belles tranchées avec un sol plat à la manière des archéologues, mais bien plus sûrement des trous. Ce que l'on montre avec le niveau des os, c'est la régularité du fond de fosse : je crois que le cercueil n'y est pas pour grand-chose.

Henri Duday – Je ne suis pas tout à fait d'accord ; pour des périodes beaucoup plus récentes, des cercueils en bois avérés, avec les clous, des traces, on en a fouillé beaucoup ; on a enregistré des quantités de cotes de profondeur ; alors ou le hasard extraordinaire fait que d'une manière générale, quand le cercueil est avéré, on a un niveau inférieur des os qui est régulier, plan bien que pas forcément horizontal ; ou bien il faut imaginer autre

chose... Jean Leclerc dit qu'« il n'y a pas de raison que ça ce comble », toutefois il y a les jus de décomposition qui passent au travers, et il y a l'action des lombrics ; on sait très bien que les lombrics vont remonter du sédiment. Je suis convaincu qu'au moment où le bois pourrit complètement, les irrégularités originelles de la fosse ont été gommées par cette diagenèse du substrat liée à l'action des lombrics.

Jean Leclerc – Mon intervention dérive de mes observations de terrain à Bazoches-sur-Vesle. Dans cette sépulture le fond était du gravier, et il y avait des alignements transversaux de dallettes tous les deux ou trois mètres, de sept à huit centimètres d'épaisseur. Les corps étaient déposés dans le sens de la longueur sans tenir aucun compte de ces séparations qui n'étaient donc pas fonctionnelles d'un point de vue funéraire. Or les squelettes au niveau où ils étaient sur des dallettes étaient à la hauteur des dallettes, et entre celles-ci descendaient de sept-huit centimètres ; quitte au besoin à fracturer un os sur le bord. Ce que j'interprète provisoirement comme la présence d'un plancher qui s'est détruit. Ça prouverait que l'intervalle sous ce plancher ne s'est pas comblé, que les os se sont fracturés, courbés parfois, enfin multifracturés, de façon à descendre de sept-huit centimètres entre les alignements.

Henri Duday – Tu décris exactement ce qu'on a lorsqu'un fond de cercueil se fragmente sur des supports transversaux, qu'ils soient en bois ou qu'ils soient en pierre. Quand il s'agit d'espaces qui font sept ou huit centimètres de haut, on voit même des dynamiques de plaques avec des choses qui se déplacent latéralement. Je n'évoquais qu'un cercueil plat sur un fond de fosse un peu irrégulier.

Philippe Chambon – Je voudrais attirer l'attention sur la différence entre restitution et interprétation. Ce n'est pas parce que les faits ne s'organisent pas de façon suffisamment cohérente pour que les caractères spécifiques d'une sépulture soient mis en évidence qu'ils n'existent pas : l'absence de faits n'est bien souvent pas significative. Il y a des cas où les faits permettent de conclure à un certain type de tombe, d'autres cas où les faits permettent de conclure à un autre type de tombe, et au milieu il y a tous les cas où les faits ne sont pas suffisamment probants pour pencher dans un sens ou dans un autre.

Patrick Moinat – Nous sommes dans des cas où on a finalement que l'anthropologie de terrain pour répondre à l'argumentation coffre non coffre ; et c'est excessivement difficile dans beaucoup de cas. Pour Vidy, c'est le même problème. Je vous ai dit qu'il y a des coffres en bois et je pense qu'il n'y a pratiquement que ça, mais il reste un 20-30 % de sépultures où je ne peux pas avoir plus que le critère anthropologique pour déterminer si c'est un coffre en bois ou pas. Et pour le moment, je ne retiens pas ces cas, parce que je n'ai pas assez d'arguments pour le faire. Il faut, à mon avis, un minimum en plus pour qu'on arrive à dire clairement que c'est un coffre. Il subsiste cependant une insatisfaction, car je suis à peu près convaincu qu'il y a des espaces vides, même si on ne peut pas les expliquer.

Eric Boës – Il est important d'avoir en tête qu'une chose peut exister même si on ne la voit pas, c'est-à-dire réfléchir sur la typologie de ce que l'on cherche. Aujourd'hui, on a utilisé le mot coffre, mais qu'entend-on par coffre ? Est ce qu'il y a du bois sur le corps, ou simplement des planches calées ? Notre terminologie, floue, englobe beaucoup de catégories. Il nous faut chercher des arguments en fonction de la variabilité possible.



Jean-Gabriel Pariat



Eric Boës

3. Plateau suisse et France voisine

Lenzburg et les tombes collectives

Christian Jeunesse – Lenzburg est un peu à part au sein des nécropoles Chamblandes, avec une fréquence très élevée de tombes collectives. Si j'ai bonne mémoire, c'est à Lenzburg qu'on trouve la ciste qui a livré le plus grand nombre d'individus, jusqu'à 17. La question de l'architecture se pose également, évidemment, avec cette agglutination à l'une des extrémités du petit complexe qui a été fouillé. Ces cistes qui sont groupées sous une espèce de cairn.

Philippe Chambon – En ce qui concerne Lenzburg, et le problème du collectif, Elisabeth Bleuer a montré qu'il y avait bien deux utilisations différentes, séparées par une couche de sédiment dans la tombe qui contient dix-sept sujets. Est-ce qu'il faut considérer d'emblée ces tombes avec de nombreux sujets comme différentes, ou bien est-ce tout simplement le résultat d'une évolution après un début somme toute classique ?



Élisabeth Bleuer

Elisabeth Bleuer – On voit bien une séparation entre les onze individus d'un côté et les six de l'autre. Toutefois je ne sais pas ce que ça signifie cette couche, ni l'intervalle de temps qu'elle matérialise entre les deux séries de dépôts.

Chamblandes et les dépôts d'os animaux

Jean Vaquer – Dans les nécropoles Chamblandes il y a souvent des dépôts de faune : s'agit-il de dépôts d'offrandes carnées ou d'os isolés ? Quelle position ont-ils ?

Patrick Moinat – Les premières déterminations de Jacqueline Studer montrent que le spectre des espèces renvoie presque exclusivement à la chasse. Il y a, d'une part, des dépôts qui sont clairement organisés, par exemple une petite coupe en calotte avec un astragale de cerf qui est déposé à côté. Ce type de dépôt se trouve dans les fosses, avec le mobilier, et pas associé au corps. Et d'autre part, en dehors de ces dépôts clairs, on rencontre assez systématiquement un ou deux petits os ou des fragments de diaphyses d'extrémités dans la tombe ou dans la fosse ; leur présence ne paraît pas fortuite mais on ne peut pas en dire beaucoup plus. On se situe donc dans le registre symbolique plutôt que dans le registre alimentaire.

Menhirs, cistes et gravures

Alain Beeching – Dominique Baudais n'a pas reparlé, pour Thonon, du monolithe couché au centre de la nécropole, et je me souviens, lors d'une visite, de dalles de couverture qui pouvaient évoquer des stèles ou des menhirs en réemploi.

Dominique Baudais – Le menhir se situait entre l'alignement, ce que j'ai appelé la lanière externe à l'est, et le groupe du centre. On l'a retrouvé couché dans une fosse, il a été abattu à une période assez récente, dans la mesure où la fosse a recoupé le niveau de l'Âge du Bronze. Le problème, c'est que son niveau d'insertion est complètement détruit. On ne peut pas prouver qu'il est contemporain de la nécropole. Un certain nombre d'indices montrent que le menhir était dressé, notamment sa position par rapport aux tombes et une aire sans sépulture de 2 x 6 m orientée nord-est sud-ouest devant le menhir. Pour moi, il est contemporain de la nécropole, mais de quelle phase, aucun indice. Par contre, dans les tombes on a effectivement des réutilisations de dalles portant des cupules : la tombe 71, la tombe 55... on a trois ou quatre dalles avec des cupules, soit dans l'architecture, soit dans deux cas de dallage de fond. Et puis, on a une dalle de couverture sur la tombe 105 qui est une dalle complètement gravée, qui porte des cupules,

des espèces de demi-cercles, des triangles et quelque chose qui ressemble à des animaux. Cette dalle est cassée, les cassures passent à travers les gravures. Ce n'est pas de la gravure postérieure sur une dalle qui aurait pu traîner, mais c'est effectivement une dalle gravée durant le Néolithique, puis cassée et réutilisée dans une tombe. C'est la même tombe qui livre des cupules sur des éléments de dallage ; elle a été perturbée à une époque postérieure, mais livre une céramique complète, un petit vase en calotte qui se raccorde bien au proto-Cortaillod. C'est donc un phénomène ancien... J'ai oublié de dire que, dans une autre tombe, nous avons mis au jour un vase complet type proto-Cortaillod à anse comme on les connaît en Valais. Les dalles gravées sont en tout cas contemporaines ou plus anciennes que ce qui est de tradition Egolzwill, soit le Néolithique moyen I. Elles apparaissent dès le début de la nécropole ou sont même d'une phase antérieure. Pour conclure je pense qu'on a un phénomène mégalithique qui doit exister dès le début, mais qui perd son sens par la suite.

Signalisation de surface : terre et dalle de marquage

Philippe Chambon – Je voulais revenir sur le problème du marquage. Il me semble un peu minimaliste d'imaginer que des petites stèles suffisaient à signaler ces sépultures, dans la mesure où il n'y a jamais de recouvrement. La matérialisation de la tombe en surface devait être plus concrète. Ce qui n'empêche pas qu'il y ait en plus une petite stèle, comme dans nos cimetières actuels la dalle en tête de la tombe.

Elisabeth Bleuer – Pour Lenzburg, je trouve quand même remarquable que le monument 2, qui est construit beaucoup plus tard, respecte les cistes Chamblanches. Les tombes restaient donc visibles.

Patrick Moinat – le marquage reste une option minimaliste, mais dans les faits, on n'a que ça. Dans le cas de Lenzburg, si on regarde bien les photos et qu'on suit les limites de décapage, un peu de géométrie descriptive permet de démontrer que les cistes sont enterrées et que le niveau du monument 2 correspond à un niveau supérieur du décapage. À ce même niveau, on a des bases de dalles qui sont plantées dans le sédiment ; ces bases constituent des marquages ou des dalles dressées. Il s'agit donc bien d'observations assez régulières dans ces nécropoles.

Mobilier de prestige, restes animaux et statut des défunt

Alain Beeching – En écho de la communication d'Eric Thirault et même si le statut des objets est différent, je voulais rappeler la fréquence des meules fragmentées intentionnellement dans le funéraire chasséen en fosse. Cependant, à l'opposé de ce qui a été montré, on a l'impression que dans la vallée du Rhône, en Provence et dans le Languedoc oriental, il n'y a jamais de mobilier réellement exceptionnel ou de prestige, comme les haches. De part et d'autre des Pyrénées, on retrouve à nouveau de tels objets. Est-ce une discontinuité géographique ou bien alors est-ce que c'est un problème chronologique ? Dans la vallée du Rhône, ces contextes funéraires avec le matériel « utilitaire », appartiennent essentiellement au Néolithique moyen II.

Miquel Molist – En principe, dans le Néolithique moyen catalan, les haches ne constituent pas un mobilier à signification sociale, à l'exception de quelques cas hors contexte funéraire ; la valeur sociale ou socio-économique du mobilier est principalement portée par le silex, en particulier les nucléus et les outils en silex blond. Cette valeur se retrouve autant dans la région de Sabadell que dans la région de Solsona. On peut présumer que certaines tombes correspondent à des personnes qui contrôlent l'accès à ces produits et qui jouissent donc d'un statut élevé. L'autre catégorie de mobilier à forte valeur sociale est la variscite, cette pierre utilisée pour la fabrication de collier ou de bracelet – en fait de perles assemblées en collier ou en bracelet. Toutefois en Catalogne, on ne constate pas ces phénomènes de cassure intentionnelle sur les haches polies.



Dominique Baudais



Esther Gatto

Jean Vaquer – Au nord des Pyrénées, les haches sont très rares. Il y a bien des petites hachettes dans les tombes chasséennes, on trouve les mêmes dans les habitats, c'est-à-dire des objets qui font deux à trois centimètres de long. Comme grande hache de prestige, la seule connue est celle de La Bisbal (Baix Empordà), en Catalogne. À côté de celle-ci on voit dans la tombe de la Bòbila d'en Joca (Montornès, Vallès Oriental), plusieurs haches importées (dont une en cinérite, il n'y a pas que des roches alpines...), mais il s'agit d'une des plus riches tombes de Catalogne.

Elisabeth Bleuer – L'unique tombe individuelle de Lenzburg est spéciale ; elle est plus grande que les autres, mais singulièrement elle n'a pas de hache de prestige ; celles-ci se trouvent dans les autres tombes.



Éric Thirault

Éric Thirault – Tout d'abord, je pense qu'on est dans le domaine de l'idéologie, pour ces sociétés-là ; l'idéologie, c'est une question d'arbitraire social intégral, qui est liée au temps et au lieu. Le même objet dans un même temps mais dans un lieu différent peut avoir un statut très différent. Il faut à chaque fois argumenter le temps et le lieu, il ne faut pas généraliser à l'échelle de l'Europe. Ensuite, il est vrai que les haches n'ont pas de place particulière dans le funéraire chasséen, mais elles ont une place. De temps en temps, il y a des lames de haches près des corps, mais pas en association stricte : dans la vallée du Rhône nous travaillons sur des petites lames de hache qui sont dans des fosses où il y a un corps humain, pour parler de manière neutre. Sans évoquer des dépôts intentionnels en dehors des contextes funéraires.

Philippe Chambon – J'adhère totalement à la dernière remarque d'Éric Thirault. Tout ça pour reprendre l'idée qu'il ne faut pas mélanger le problème des objets, ce qu'ils représentent d'un point de vue culturel, et l'usage qu'on en fait au niveau funéraire. Ce n'est pas parce qu'on va retrouver les mêmes objets, dans des contextes sépulcraux, qu'on est forcément dans la même pratique funéraire. Le problème des coins perforés est particulièrement net. Ils n'ont pas du tout le même statut ici que celui qu'ils peuvent avoir dans la vallée du Rhin. Le cas de la faune est identique : je ne ferai pas du tout d'assimilation entre ce qu'on peut avoir dans les tombes Hinkelstein de la vallée du Rhin et ce qu'on peut avoir dans les Chamblandes. Dans les tombes Hinkelstein, par exemple, on voit de grands quartiers de bovidés domestiques. La seule présence de faune ne suffit pas pour attester d'ambiance commune ; il faut montrer que l'usage est commun.

Christian Jeunesse – On peut par contre faire le rapprochement entre les dépôts animaux des sépultures du Néolithique moyen d'Europe centrale et le cas de Rots (Calvados), en Normandie. C'est tout à fait autre chose que ce dont a parlé Patrick Moinat.

Philippe Chambon – Les sépultures de type Passy sont considérées comme étant les tombes les plus monumentales du Néolithique moyen, dans le nord de la France. Or le mobilier associé à ces sépultures est désespérément local et banal. Ce n'est pas parce qu'on va avoir trois flèches d'un côté et de l'autre aucune qu'on va pouvoir dire qu'il y a du mobilier de prestige dans la tombe qui comporte trois flèches. Le statut ne s'exprime pas uniquement par un mobilier exceptionnel.

Christian Jeunesse – Il peut l'être par l'architecture par exemple... Miquel Molist a montré la présence de dépôt céramique dans la masse des tertres. Est-ce qu'il n'y a pas des rapprochements à faire avec des choses que Patrick Moinat trouve dans les environs des cistes, dans la région lémanique ?

Patrick Moinat – Je pense que oui. Les problèmes chronologiques brouillent un peu la lecture : nous n'avons pas de séquence récente, sur le Plateau suisse, qui permette vraiment de faire le tri. Certains éléments sont à l'évidence déposés dans le fond de la sépulture, car je ne peux pas arriver à la conclusion que c'est un vase plus ancien qui a été remanié. On a toujours les fonds, les bords complets. Il manque des fragments, mais il s'agit pour moi de réels dépôts.

Dominique Baudais – À Thonon, de l'autre côté du Léman, les données sur la faune et la céramique sont très différentes. Nous n'avons jamais rencontré d'os ou de tessons dans les fosses autour des cistes.

Extension géographique des cistes de type Chamblandes

Christian Jeunesse – Pontcharaud, comme la communication de Philippe Chambon, soulève évidemment le problème de la délimitation du phénomène Chamblandes. Dans les sites montrés par Gilles Loison, il y avait Tremonteix (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme), avec une ciste magnifique, qui est une ciste de type Chamblandes bien caractéristique. Faut-il faire des distinctions ?

Gilles Loison – En fait Tremonteix, c'est aussi une nécropole. Elle est plus récente que Pontcharaud. Le grand coffre est associé à des structures en fer à cheval et à des sépultures en fosse. Dans une période un peu plus récente, on est encore dans un phénomène de type nécropole. Je pense qu'il faut prendre le site de Tremonteix dans sa totalité. Malheureusement les informations sont un peu succinctes.

Philippe Chambon – Si on doit faire une différence entre la France moyenne et la Suisse occidentale, c'est surtout l'abondance des nécropoles dans le bassin lémanique et dans le Valais, par rapport à la relative rareté actuelle des découvertes dans la France moyenne. Je pense qu'il ne faut pas insister outre mesure sur cette différence, car la France moyenne c'est quand même la zone la moins bien connue archéologiquement. La plaine de la Saône, pour le funéraire néolithique moyen, c'est *terra incognita*. On peut faire des constats similaires pour la vallée de la Loire, côté Bourgogne, l'Auvergne, hormis la Limagne, que Gilles Loison connaît très bien, ou les marges du Massif central. Inversement, on ne connaît rien d'autre que ces ensembles à coffres.

Alain Gallay – L'ensemble du Massif central me paraît avoir à peu près le même statut que les éléments du Centre-Ouest de la France, par rapport à l'ensemble Chamblandes lui-même.

Groupement des tombes en nécropole

Patrick Moinat – Dans des nécropoles qui ont des durées de vie longue, de plus d'un demi-millénaire, comme Thonon, Lenzburg, et Vidy, on a tout de même un certain nombre de régularités. Par exemple, la présence de dallages de fond ou de tombes à orientation antipodiques. Ce sont des phénomènes répétitifs qui sont assez surprenants ; j'aurai tendance à leur accorder une valeur singulière.

Alain Beeching – Sur ce phénomène nécropole on peut considérer quand même que le Chasséen de Clermont-Ferrand, dans lequel Pontcharaud est inscrit, même si c'est un peu antérieur, est quand même quelque chose qui a des parentés septentrionales beaucoup plus que méridionales. On peut trouver là un « effet nécropole » d'origine septentrionale. Bien sûr, d'autres indices orientent vers le sud et la vallée du Rhône, mais on peut considérer sur certains critères qu'on est dans une ambiance beaucoup plus centrale et dans le prolongement du Bassin parisien que strictement méridionale.



Francesco Fedele

4. Valais et Italie

Sépultures en fosse et habitat, une ambiance plus méridionale en Valais ?

Gilles Loison – Les fosses que présentait François Mariéthoz ont des diamètres importants avec des partitions très nettes, comme on en voit dans le Chasséen ancien du Languedoc. Mais est-ce qu'on n'oppose pas un peu trop systématiquement des ensembles de type nécropole avec les lieux d'habitat ? Est-ce qu'on est vraiment sûr que parallèlement aux nécropoles il n'existe pas des habitats avec ce type de fosse ?

Patrick Moinat – Je suis tout à fait d'accord : il ne s'agit probablement pas de nécropoles. À Saint-Léonard, c'est clairement tout de l'habitat.



François Mariéthoz

François Mariéthoz – On peut se poser effectivement la question de ce que font ces sépultures dans les habitats. Pour Saint Léonard, je me demande si cette vieille femme-là n'avait pas l'accent du sud... Il y a aussi des pratiques originales comme l'incinération qu'on rencontre aussi dans l'habitat ; c'est comme si ces pratiques qui auraient pu venir d'ailleurs, avec d'autres gens, n'avaient été autorisées que dans l'habitat. Patrick Moinat disait à propos de l'opposition coffre de bois / coffre de pierre que l'on inhume dans le mode de sépultures de la région, j'ajouterais de sa région d'origine, peut-être...

Des coffres en bois dans la plaine du Pô ?

Philippe Chambon – À Le Mose, Maria Bernabó Brea nous a montré des fosses rectangulaires, qui font vraiment penser à des architectures en coffre de bois. Il m'a semblé voir d'autres types de fosses associées, plus étroites, et dans lesquelles le sujet jouxte la paroi. En Bourgogne, à Monéteau, on a également juxtaposition de tombes en coffre et d'autres architectures indéterminées dans lesquelles les sujets ont les mêmes positions.



Loretana Salvadei et Maria Bernabó Brea

Maria Bernabó Brea – Les fosses rectangulaires sont en effet très rares et concernent seulement six sépultures sur ce petit site. En général, les fosses sont ovales, et plutôt étroites. Peut-être le rituel a-t-il été différent dans ces fosses rectangulaires. Les fosses entre les sépultures sont des fosses vides, ou apparemment vides. Elles font bien partie de l'espace funéraire, parce que dans l'autre partie du chantier, où il n'y a pas de sépultures, il n'y a pas non plus ces fosses ; cependant leur fonction précise reste inconnue.

La fin des cistes, en Valais et sur le Plateau suisse

Patrick Moinat – J'aimerais revenir sur ce problème de la fin des cistes de type Chamblandes en Valais et sur le Plateau suisse, pour constater que la situation n'est pas claire. En Valais central, nous n'avons plus de nécropole à associer clairement au Cortaillod ou au Néolithique moyen II. Il reste des ensembles dans les vallées latérales comme Crettaz Polet (Sembrancher, Valais) ou Villette (Bagnes, Valais) sur le chemin du col du Grand-Saint-Bernard, ou encore des observations en habitat avec les cistes d'enfants du Petit-Chasseur notamment. Plus généralement, si on considère le Plateau suisse et le Valais, on doit admettre que le Néolithique moyen II est largement sous-représenté.

En ce qui concerne les architectures, on a aussi des différences entre le Valais et le Plateau : on peut opposer un ensemble valaisan fait essentiellement de fosses profondes et d'inhumations individuelles à des cistes collectives et proches de la surface autour du Léman. Il reste malgré tout plusieurs ensembles valaisans qui démentent cette vision : le site de Glis à Brigue, des Bâtiments à Saint-Léonard ou de Montorge et Corbassière en région sédunoise ont les mêmes caractéristiques que les sites lémaniques. Reste qu'en nombre de tombes, l'inhumation individuelle est très largement majoritaire dans le Valais central et que, pour le moment, on n'a plus beaucoup d'exemples datés de la



Matthieu Honegger

seconde moitié du Néolithique moyen. C'est cette opposition entre le Valais et le Plateau suisse qui est intéressante et sur laquelle il faut se pencher, car on ne peut plus évoquer une différence chronologique.

Matthieu Honegger – Il faut mentionner une fois de plus que, sur le Plateau suisse, l'habitat est extrêmement bien connu et que le funéraire est présent autour du Léman. Mais ceci ne concerne pas le Plateau suisse dans sa totalité. Plus au nord, en dehors de Lenzburg, il n'y a rien d'autre que cette tombe d'Onnens, et encore elle est plus ancienne. Alors, il y a bien quelques ossements humains dans les villages, qui sont en position secondaire. On dit parfois qu'ils mettaient les morts dans le lac ou qu'ils les exposaient à l'air, en fait on n'en sait strictement rien. Soulignons encore que dans la région des Trois lacs – les lacs de Neuchâtel, Biel et Morat – par rapport au bassin lémanique, les ensembles culturels sont identiques entre 4500 et 4000 av. J.-C., et même après, avec du Cortaillod classique dans les deux zones ; cependant d'un côté on a des sépultures et de l'autre on n'a rien. Ce clivage par rapport à la relative homogénéité culturelle laisse songeur.

Christian Jeunesse – J'ai l'impression que les choses se brouillent un petit peu sur la fin du phénomène Chamblandes. On entend des choses assez contradictoires, des fourchettes qui ne sont pas les mêmes selon les orateurs, des fourchettes qui sont données pour des nécropoles, d'autres pour des secteurs, des sous-ensembles géographiques, d'autres pour le phénomène Chamblandes dans son ensemble. Là, on vient d'entendre que ça pourrait se terminer vers le tout début du IV^e millénaire. J'ai entendu aussi aujourd'hui Dominique Baudais parler d'un vase Port Conty qui viendrait d'une sépulture. Où en est-on ?

Patrick Moinat – En réalité, on est passé d'une vision diachronique, de l'inhumation simple à l'inhumation collective, sans opposition géographique, à une vision synchrone où on commence à opposer des régions différentes. Le collectif n'étant plus un phénomène tardif, il est maintenant difficile de dire ce qui se passe pendant le Néolithique moyen II. Le plus simple est de se baser sur les échantillons datés par le radiocarbone. Sur la base d'une trentaine de dates, on pouvait envisager une chronologie longue commençant à la fin du Néolithique ancien et se finissant avec la fin du Cortaillod. La vision sur une centaine de dates fait ressortir un très gros ensemble dans la seconde moitié du cinquième millénaire et deux « traînes » correspondant au début et à la fin du phénomène. On peut exclure le Néolithique ancien, on ne peut pas encore exclure la fin du Néolithique moyen, mais celle-ci est très mal représentée.



Christian Jeunesse – Quel est le repère chronologique sûr le plus récent, alors ?

Patrick Moinat – Soit on se fonde sur la date la plus récente et on peut avancer une fin vers 3500 av. J.-C., sur la base de la tombe 71 de Vidy, soit on constate que la typologie du mobilier ne s'oppose pas à une fin vers 3800/3900 av. J.-C. comme elle ressort de la majorité des dates absolues (fin du pic de forte densité des dates).

Photographies :

Madelaine Moinat
1, chemin des Vignettes
1299 Crans

